



TAXE DE SEJOUR

Nouveau site internet

<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/epernay/>

Loueurs de meublés, hôteliers, hôtes,
créez votre compte de gestion Taxe de Séjour,
pour déclarer et reverser en ligne !

En quelques clics

(Voir procédure Ci-contre)



Épernay - Gestion de la Taxe de Séjour

Email : taxedesejour@ville-epernay.fr

Loueurs, accédez à votre Portail Taxe de Séjour :
<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/epernay/>

Vous avez reçu vos identifiants ?

Lancez le nouveau Portail Taxe de séjour
Saisissez votre identifiant
Puis votre mot de passe
Laissez-vous guider

OU

S'inscrire en ligne

Vous êtes un nouveau Loueur, créez votre compte :

1. Lancez le nouveau Portail Taxe de séjour
Validez « Créer Mon Compte »
2. Vous recevrez vos identifiants par mail
Un Code utilisateur et un mot de passe
3. Puis vous recevrez un mail de validation
Pour télé-déclarer et payer en ligne

Télé-déclarer et reverser en ligne

Une fois enregistré, connectez-vous au portail Loueur et avant chaque date limite :

1. Déclarez en ligne vos locations
2. Reversez en payant en ligne
3. Vous recevrez un ticket de versement